

Après une première décade très arrosée (près de 30 mm à Beauvais), les 10 jours de sec ont permis un bon ressuyage des sols qui sèchent en surface, mais restent très frais en dessous. Les semis, d'orge de printemps notamment, démarrent donc mais il faut y aller comme sur des œufs. Ne pas chercher à faire de la terre fine avec de la terre trop plastique au risque de faire des boulettes qui risquent de cuire en conditions sèches et auront du mal à se résorber au retour des pluies.

Les colzas se réveillent (stade C1) voire commence à s'élonguer (stade C2 dans 5 à 10% des cas). Toutes cultures confondues, les premiers apports d'azote sont donc à réaliser sur les petits colzas et les petits blés.

COLZA

Premiers apports d'azote en cours

Sur les petits colzas, mais qui présentent des potentiels corrects, les quantités d'azote déjà absorbées sont faibles, et les doses bilan conseillées sont donc les plus élevées, ce qui justifie des stratégies en 3 apports. Le premier apport va également d'accompagner les redémarrages de végétation même si les conditions sèches ne sont pas propices à une action rapide, ce qui n'est pas l'objectif à ce stade sur ces petits colza : il ne faut pas les carencer, mais ils ne peuvent pas non plus valoriser de grosses quantités rapidement. A partir du stade C1 (reprise de végétation) apporter 40 à 50 unités

Sur les gros colzas, les doses bilan sont moins élevées grâce à l'azote déjà absorbé. Mieux vaut attendre le stade C2 (début d'élongation moins de 10% des parcelles à ce jour), en apportant la moitié de la dose bilan.

Il est trop tôt pour apporter le soufre. Compter environ 70 u d'équivalent SO₃ quelque soit la forme. Pour les formes qui nécessitent de faire la conversion, nous rappelons que la masse atomique arrondie du soufre est 32 et 16 pour l'oxygène.

Premiers vols de charançon

Quelques charançons de la tige sont détectés dans certains pièges (voir BSV), mais attention le plus grand nombre de charançons piégés sont des charançons de la tige du chou parfaitement inoffensifs. On les reconnaît surtout à leurs bouts de pattes rousses, mais aussi à la petite tache blanche sur le dos. Dans la cuvette quand on a les deux, ils sont un peu plus petits que les charançons de la tige du colza.

Il est encore temps de poser les cuvettes comme indiqué la semaine dernière, car le risque ne débute qu'au stade C2 (début élongation) qui n'est majoritairement pas encore atteint en ce début de semaine. La situation va néanmoins évoluer rapidement avec les températures et l'humidité sous la surface du sol.

BLE

Situations favorables avec impasse du 1er apport d'azote

Le blé a besoin de 60u pour aller jusqu'au stade épis 1cm. Sur les blés développés sur précédents riches avec plus de 60 u dans les 2 premiers horizons (si le reliquat a été mesuré), une impasse au premier apport est conseillée.

Cela permettra de conserver des doses importantes pour le rendement et les protéines sur les apports autour de épis 1cm et dernière feuille (voire épiaison avec la méthode bq).

Situations défavorables : 1^{er} apport faible mais précoce

Commencer les apports d'azote par les blés semés tard qui n'ont pas encore tallé (3 feuilles), ou qui présentent moins de 400 talles environ par m² à ce jour. Limiter la dose du 1^{er} apport à 20u, maximum 30 unités. Il est contre-productif de forcer la dose car ces « petits » blés ne sauront pas la valoriser, et l'azote ne fait pas taller, c'est la température. Par contre une carence temporaire ou superficielle nuit évidemment au tallage, ce qu'il serait pénalisant dans ces situations, il ne faut donc pas attendre même si la surface du sol sèche n'est pas très propice.

Situations intermédiaires : de la souplesse

Avec les conditions de surface de sol sèches, il n'y a pas d'urgence, mais comme la réorganisation est bloquée, il n'y a pas d'inconvénient à appliquer dès à présent les premiers apports à dose réduite (30 à 40 u maxi).

On peut résumer ainsi :

Sur les petits blés (moins de 400 talles / m²), tous types de sol, apporter 20 à 30 unités dès à présent.

Sur les blés plus développés en terres moyennes ou séchantes, intervenir à la suite avec 40 unités maximum.

Sur les blés bien développés en bonnes terres attendre début mars pour intervenir avec 40 unités

Sur les blés développés en bonnes terres avec un reliquat azotés de plus de 60 unités sur les 2 premiers horizons, faire l'impasse au 1^{er} apport (il faut avoir fait une mesure du reliquat).

ORGE DE PRINTEMPS

De nombreux atouts

A conditions d'être en bonne terre, et de semer en bonnes conditions pour assurer le calibrage et maîtriser les teneurs en protéines, l'orge de printemps a des atouts agronomiques intéressants. Son cycle court limite la pression ravageurs-maladies et le poste régulateur reste modéré avec une bonne maîtrise de l'azote. Sa date de semis est un levier de lutte contre les graminées automnales à l'échelle de la rotation. Son pouvoir étouffant permet d'obtenir des propriétés parfaites sur ray grass et vulpins pour casser le cycle de développement de ces graminées. En parcelles normalement infestées, des outils tels que la herse étrille ou la houe picoteuse procurent d'excellents résultats sans herbicides, certes les années pas trop humides, mais il faut savoir être opportuniste.

Semis comme sur des oeufs

Hormis les semis d'automne qui sont un pari jouable, l'optimum de date de semis est souvent autour du 15 février. Les semis sont néanmoins possible du 1/02 (avec un risque gel) au 15/03 (avec un risque stress hydrique). Dans tous les cas la priorité est de semer en bonnes conditions. Les semis précoces limitent le risque pucerons vecteurs de la JNO sans trop favoriser le risque maladies – verse comme en blé.

Pour la densité de semis, partir sur une densité de base de 250 grains par m² au 10 février, majorée de 3 grains par jour jusqu'au 15 mars en bonne terre. En conduite intégrée on ne déduit que 15% (et non 30% comme en blé) pour préserver le potentiel, limiter le risque protéines, et conserver un pouvoir étouffant.

En sol séchant la densité est à majorer de 10% mais cette culture est déconseillée dans ces types de sol en raison des risques de déclassement qui dégradent fortement la marge.

A cette date apporter 2/3 de la dose d'azote après le semis, le solde à 3 feuilles, et 100% après semis pour les semis de mars.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 19 février 2019 (BSV G.C. N°01), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, M.Demeiller, F.Dumoulin, L.Legrand, L.Neels, B.Schmitt, S.Wieruszski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phv](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.